

2 CE & Associés

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Commissaires de Justice
au capital de 35 002 euros
Siège social : 596 BD Albert Camus, Bâtiment E - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
799 359 153 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

COMPTES ANNUELS

PERIODE DU 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

BILAN – ACTIF/PASSIF


CERTIFIE CONFORME
Pour la GERANCE
Maître Clément ESCOFFIER

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial	375 000		375 000	375 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes	5 728	5 728		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	49 687	40 107	9 580	9 416
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	40		40	40
Total	430 455	45 835	384 620	384 456
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	449 137		449 137	488 030
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	1 427		1 427	
Etat, impôts sur les bénéfices	310		310	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	907		907	1 838
Autres créances	3 811		3 811	2 285
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 247		46 247	185 191
Total	501 839		501 839	677 345
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 053		3 053	2 310
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total	3 053		3 053	2 310
TOTAL ACTIF	935 347	45 835	889 512	1 064 111

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	35 002	35 002
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12	12
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 000	7 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	320 831	245 956
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	161 369	162 875
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	524 215	450 846
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	200 791	257 288
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	16 038	137 724
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 277	25 850
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	18 337	20 443
. Organismes sociaux	29 791	51 706
. Etat, impôts sur les bénéfices		30 975
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	79 627	86 041
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 437	2 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		860
Total	365 297	613 265
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	889 512	1 064 111

2 CE & Associés

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Commissaires de Justice
au capital de 35 002 euros

Siège social : 596 BD Albert Camus, Bâtiment E - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
799 359 153 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

COMPTES ANNUELS

PERIODE DU 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

ANNEXES COMPTABLES



**CERTIFIE CONFORME
Pour la GERANCE
Maître Clément ESCOFFIER**

ANNEXE

SELARL 2 CE ET ASSOCIES
596 BD ALBERT CAMUS BATIMENT E
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
474654964

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

Cette annexe, qui complète et commente l'information fournie par le bilan et le compte de résultat, constitue avec eux l'ensemble des "comptes annuels".

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Logiciel comptable

L'Office utilise le système SOOLUS, Version 11
dont la conformité à l'arrêté du 25/09/2012 a été attestée le 30/11/2023
par le cabinet SYC CONSULTANT, Commissaire aux comptes
La chambre Nationale des huissiers de justice lui a délivré en date du 19/03/2024
le certificat de dépôt numéro 2024-0070

1.2 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement :
2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et de l'arrêté du 11 mai 2007 relatif au plan
comptable applicable pour les huissiers de justice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence,
conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	380 728			380 728
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	44 268	5 418		49 687
Immobilisations financières.....	40			40
Total.....	425 036	5 418		430 455

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	5 728			5 728
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	34 852	5 255		40 107
Total.....	40 580	5 255		45 835

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :
Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	375 000	
Eléments achetés.....	375 000	
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles - dont frais de développement - dont fonds commercial Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	Linéaire	1 an				
	L & D	3 à 8 ans				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

--	--

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Néant

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	40		40
Actif circulant et charges constatées d'avance.	458 646	458 646	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	426
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	35 002	1,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	35 002	1,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	200 791	56 843	116 538	27 410
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	19 277	19 277		
Dettes fiscales et sociales.....	129 192	129 192		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	16 038	16 038		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	365 297	221 349	116 538	27 410

Dettes représentées par des effets de commerce :

Néant

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	8 462
Dettes fiscales et sociales.....	26 272
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 8 080
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

5,26

Dont apprentis
 Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

2 CE & Associés

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Commissaires de Justice
au capital de 35 002 euros
Siège social : 596 BD Albert Camus, Bâtiment E - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
799 359 153 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 161 369,14 Euros de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	161 369,14 euros
A titre de dividendes aux associés	86 000 euros
Soit 2,46 euros par part	
Le solde	75 369,14 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèvera ainsi à la somme de 396 200,58 Euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 86 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux à compter de la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

Ce

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'Assemblée décide la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues sur dividendes versés aux gérants majoritaires.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant de la distribution	Eligibilité à l'abattement de 40%
31 décembre 2023	88 000 €	Oui
31 décembre 2022	44 000 €	Oui
31 décembre 2021	69 000 €	Oui

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« Certifié conforme »
Pour La Gérance
Maitre Clément ESCOFFIER
Mention + signature
Certifié conforme